



# NAO du 7 mars 2008 à St Etienne 2ème rencontre

## En introduction toujours le scénario catastrophe :

CA -3%, Clients – 6,3%, Résultat d'Exploitation – 27%.

Janvier 2008 = CA 4,6%, Clients - 7,5%

Février 2008 = CA -0,6% ceci avec 1 jour de plus qu'en 2007.

Masse salariale : + 8,4%, + 6,9 millions d'euros suite perte des exonérations.

En réponse à nos demandes, la direction nous propose un catalogue de mesure en 3 volets, avec un principe, ils n'iront pas au-delà.

## PREMIERE MESURE :

### GRILLE DE SALAIRE D'ENTREPRISE :

AU 1 <sup>ER</sup> AVRIL 2008		AU 1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2008	
NIVEAU - ECHELON	TAUX HORAIRE	NIVEAU- ECHELON	TAUX HORAIRE
N1 E1	8,44	N1 E1	8,64
N1 E2	8,48	N1 E2	8,68
N1 E3	8,52	N1 E3	8,72
N2 E1	8,70	N2 E1	8,91
N2 E2	8,87	N2 E2	9,08
N2 E3	9,04	N2 E3	9,25
N3 E1	9,55	N3 E1	9,78
N3 E2	10,03	N3 E2	10,27
N3 E3	10,52	N3 E3	10,76
POUR L'ENCADREMENT			
NIVEAU- ECHELON	Revenu Brut Annuel	NIVEAU - ECHELON	Revenu Brut Annuel
N4 E1	25 800	N4 E1	26 100
N4 E2	32 800	N4 E2	33 200
N4 E3	35 800	N4 E3	36 100

## En totalité et en pourcentage :

ECHELONS - NIVEAUX	POURCENTAGE
N1 E1	2,37 %
N1 E2	2,84 %
N1 E3	3,32 %
N2 E1	5,195 %
N2 E2	5,369 %
N2 E3	5,114 %

## **SECONDE MESURE :**

AGRR AU 1 04 2008 APPLICATION DU TAUX 60/40.

RETABLISSEMENT DES 0,643 % CORRESPOND A :

<b>ECHELONS ET NIVEAUX</b>	<b>POURCENTAGE</b>
N1 E1	3,013 %
N1 E2	3,487 %
N1 E3	3,961 %
N2 E1	5,838 %
N2 E2	6,012 %
N2 E3	5,755 %

### **REVALORISATION NON IMPACTE SMIC + GRILLE**

Au 1 07 2008 = 2,643 % dont 0,643 au 01 04 2008

#### **AGENT DE MAITRISE**

+ 1 %

#### **CADRE**

Pourcentage de la masse salariale = 2,5 % + entretien individuel au cas ou pas de revalorisation.

## **TROISIEME MESURE :**

#### **PLATEAU REPAS**

3,21 € = 9,80 € passe au 01 07 2008 à 10 Euros.

#### **PAUSE LEGALE**

Pour 6 h et + = 30 Minutes au lieu de 20 Minutes.

#### **CREATION D'UN TEMPS DE PAUSE REPAS**

De 11h à 14h30 et de 18h30 à 22h

Pause de 15 minutes non rémunérée, essai du 1.05.2007 au 3.04.2009

#### **COMMISSION DE TRAVAIL DE OCTOBRE 2008 A JANVIER 2009**

Sur les thèmes suivant :

- Organisation
- Coupures
- Temps partiel
- Fonctionnement
- Repas, etc.....

#### **CLASSIFICATION**

Ouverture sur les classifications.

- Nouvelles fonctions.
- Parcours professionnelle, etc...

### CARTE DE FIDELITE

- 5 % achat + 5 % produit casino + 25 % Cafétéria
- Actuellement 25 % utilisateurs.
- Propose une carte permettant d'avoir ses avantages.
- Facilités de paiement 6 fois sans frais pour 150 Euros d'achat, TV, Hifi, BLS, Bijouterie, Vélo...

### ABONDEMENT

#### Sur les 4 choix :

- 100 € = 100 %
- Entre 100 et 200€ = 75 %
- Entre 200 et plus = 50 %

Abonnement passe de 800 € à 900 €

### NEGO GROUPE

PERCO, PREVOYANCE, DEPENDANCE....

Suite à cette déclinaison, la CFDT a renouvelé la demande de rétroactivité concernant la cotisation AGRR sur 5 ans et de revoir le chapitre concernant les non impactés dans la date d'application.

Au delà de toutes ces mesures il est surprenant après avoir eu la déclinaison pendant les deux rencontres d'une situation jamais atteinte dans le noir, d'un tel déballage de propositions, que penser des années fastes où la direction n'octroyait rien ou si peu en terme de salaire.

Pour la CFDT il faut resituer le contexte de la grille de salaire d'entreprise en prenant en compte l'impact que va avoir le SMIC suite au chiffre de l'inflation, à ce jour 2,9 % d'inflation ce qui va générer 2 augmentations du SMIC, une probablement en MAI et une autre en Juillet comme tous les ans, ces augmentations vont porter le montant du SMIC au-delà des montants proposés par la direction, ce que nous n'avons pas manqué de rappeler à la direction, ce qui rendra encore une fois une grille en dessous du niveau du SMIC sur au minimum 3 niveaux ??????

Sur les modalités proposées pour les repas avec une pause de 15 minutes, cela ne répond pas à notre demande, de plus nous avons rappelé l'obligation de part la CCN de nourrir les salariés sur le principe de Flunch.

**Revoiture le 19 mars 2008**



le parti pris de la solidarité